

1 Nous adresser une fiche d'orientation : le FEMO

- Cet outil d'orientation a pour objectif d'aider les professionnels à :
 - Préciser les éléments de complexité qu'ils ont identifiés de la situation ;
 - Apporter les éléments essentiels à l'étude de la situation ;
 - Certifier de l'information et de la recherche du consentement éclairé auprès de l'utilisateur et/ou de la personne de confiance.

- Elle doit être remplie par un professionnel intervenant auprès de la personne faisant l'objet d'une orientation.

Retrouver le FEMO sur le site de l'association Gérontonomie, rubrique MAIA : www.gerontonomie.com

- Nous transmettre cette fiche par messagerie sécurisée à l'adresse suivante :

maia.agglomerationclermontoise@aura.mssante.fr

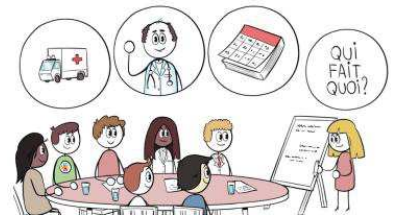
Attention, si vous ne disposez pas encore d'une messagerie sécurisée MSSANTÉ, merci d'adresser la fiche à l'adresse suivante : tchaput.maia@gerontonomie.com et de vous rapprocher du GCS Sara pour découvrir comment bénéficier d'une adresse sécurisée.

2 Analyse de la situation

- Chaque situation est étudiée en cellule de concertation et d'orientation partagée des situations complexes personnes âgées. Elle réunit les différents dispositifs d'appui à la coordination et d'accompagnement du territoire, des professionnels ressources (Gérontologue,...) et les professionnels à l'origine des orientations.

- Cette cellule de concertation a pour objectifs de :

- Simplifier la démarche d'orientation du professionnel ;
- Optimiser l'analyse des besoins par une concertation pluridisciplinaire ;
- Produire une réponse adaptée à l'ensemble des besoins identifiés.



- En amont de la cellule, une gestionnaire de cas pourra être amenée à contacter les professionnels intervenant auprès de l'utilisateur afin de compléter les informations nécessaires à l'étude de la situation. Une visite à domicile peut également être organisée, en présence d'un des professionnels afin de favoriser la compréhension du vécu quotidien de l'utilisateur et de son entourage.

- Chaque situation est présentée de façon anonyme.

3 Issues de la cellule de concertation et d'orientation

1

La situation est incluse en gestion de cas.

Une évaluation à domicile sera prochainement réalisée.

2

La situation est validée mais entre en file d'attente.

Le professionnel orienteur en sera informé.

3

La situation est en stand-by pour manque d'information.

Une visite à domicile sera prochainement organisée avec l'un des dispositifs présents. La situation sera représentée lors de la prochaine cellule.

4

La situation ne relève pas de la gestion de cas.

La situation est alors prise en charge par l'un des autres dispositifs membres de la cellule.